



#3





Des finances consolidées

Nous l'avions affirmé dans notre projet : notre volonté première est de préserver et d'améliorer le cadre de vie de chacun d'entre vous, en pérennisant et en développant des services et des équipements de qualité. Notre volonté est également d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques locaux pour favoriser la croissance de l'emploi sur notre commune, pôle de centralité.

Dans ce but, nous nous sommes attachés, au cours de la première année du mandat, à renégocier les emprunts contractés par la municipalité, à rechercher de nouvelles sources de financement, à restructurer certains postes de dépenses... afin d'augmenter notre capacité d'autofinancement et, par conséquent, d'investissement.

Grâce à ces efforts, nous avons pu élaborer, pour cet exercice 2022, un budget qui va nous permettre de satisfaire mieux encore vos besoins, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'aménagement urbain et du cadre de vie, de l'environnement, de la culture et du sport. L'une de nos priorités est également de travailler à la rénovation thermique et à la rationalisation des usages de nos bâtiments communaux, afin de réduire notre consommation énergétique.

L'actualité récente et dramatique nous conforte d'ailleurs dans ces orientations.

D'importants projets d'aménagements urbains

Nous avons lancé les études de deux projets d'aménagement qui nous tiennent particulièrement à cœur : d'une part la réhabilitation de la friche industrielle Almirall et, plus globalement, le réaménagement du quartier qui relie l'hôpital au centre-ville, d'autre part la transformation du centre Chevalier en pôle de solidarités et de santé. Ce bâtiment va faire l'objet d'une complète rénovation énergétique. Ces opérations participeront à la dynamisation du centre-ville. Elles pourront être réalisées grâce aux aides qui nous sont attribuées dans le cadre du programme "Petites villes de demain". Celui-ci va aussi nous permettre d'étudier l'élaboration d'un schéma des mobilités actives qui sécurisera les déplacements des piétons et des cyclistes.

Une nouvelle zone économique en perspective

Conformément à nos engagements, nous continuons, avec la Communauté de communes Loir Lucé Bercé, à avancer sur le dossier d'aménagement de la zone d'activités économiques à la sortie de l'autoroute A 28, à Montabon. Notre détermination dans ce dossier nous a permis de trouver des accords pour acquérir les derniers terrains et nous engageons la révision allégée du Plan d'Urbanisme intercommunal Local pour permettre la réalisation de cette future zone économique. Ce dossier est particulièrement complexe, car, lors de la dissolution du Syndicat de Développement Économique du Sud Sarthe (SDESS), en 2018, l'ensemble des terrains avaient été rétrocédés à la Communauté de communes Sud Sarthe. Après une clarification déjà bien engagée avec nos voisins et partenaires, notre objectif est de lancer les premiers travaux courant 2023, afin de pouvoir répondre rapidement à la demande des entreprises qui manifestent leur intérêt pour ce site.

Une solution d'urgence pour les Restos du Cœur

Au cours de ces derniers mois, nous avons aussi dû, en urgence, permettre le déménagement des Restos du Cœur qui se trouvaient dans l'incapacité de poursuivre leurs actions au sein de locaux devenus vétustes. Dès le mois de janvier, nous avons relogé l'association dans un local municipal inoccupé depuis 15 ans, à Coëmont, et que nous avons quelque peu réaménagé pour l'occasion. Cette décision a permis aux Restos du Cœur de maintenir leur soutien indispensable auprès des foyers en difficulté dans la période hivernale. Dès à présent, nous étudions une solution pérenne vers un autre local.

À nouveau, nous avons assuré, auprès de tous les habitants, ce devoir de solidarité, auquel nous sommes très attachés. C'est dans cet état d'esprit de solidarité que nous nous sommes mobilisés durant la crise sanitaire et que nous nous apprêtons à accueillir des réfugiés ukrainiens. Dans cette époque, qui demande une adaptation permanente, notre rôle d'élus est, plus que jamais, de tout mettre en œuvre pour nous permettre de bien vivre ensemble.



Vie municipale	P. 3
Sports	P. 4
Citoyenneté	P. 6
Affaires scolaires .	P. 7
Santé	P. 8
Environnement	P. 9
Budget	P. 10
Économie	P. 12
Solidarités	P. 14
Cadre de vie	P. 16
Vie culturelle	P. 18
et associative	
L'interview	P. 20

Magazine édité par

La commune de Montval-sur-Loir Place de l'Hôtel de Ville 72500 Montval-sur-Loir Tél : 02 43 38 18 00

Directeur de la publication : Hervé Roncière Coordination éditoriale et rédaction : Commission Communication - MC Comm Coordination : Mégane Guittet Conception : Agence Hastone & Ten Crédits photos : MC Comm - Services municipaux (sauf mention contraire) - Delphine Fourmy - CCAS - service Education - jeunesse et sport - association Ciné-Off - Valérie Macquet.

Impression: Graphi Loir - 02 43 79 50 40 imprimerie@graphiloir.fr Tirage: 4500 exemplaires Distribution: Dépôt légal à parution.



SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Face à la tragédie que vit actuellement l'Ukraine, la municipalité s'organise et se prépare à accueillir des réfugiés ukrainiens. Dans cette perspective, elle souhaite pouvoir s'appuyer sur la mobilisation et la générosité de tous les Montvalois.e.s

D'ores et déjà, une vingtaine de places d'accueil ont été identifiées au sein de plusieurs logements. Afin d'augmenter encore ces capacités, les ménages souhaitant recevoir des réfugiés sont invités à se faire connaitre auprès des services de la mairie.

De même, les élus sont en recherche de citoyens disposant des compétences linguistiques qui permettraient d'accompagner ces populations et de faciliter leur intégration.

Comment faire des dons?

Les personnes souhaitant faire des dons doivent s'adresser au centre social Loir & Bercé (place Clémenceau) qui coordonne l'ensemble des collectes pour le territoire.

Espace Loir & Bercé

4 rue de la Bascule 72500 Montval-sur-Loir tel: 02.43.44.67.67



Les aides financières, les produits d'hygiène, de toilette, ainsi que les médicaments (non périmés), le matériel médical de secours (pansements, gants...), les produits pour la petite enfance ou encore les lits de camps, sacs de couchage, couvertures...

COMMUNICATION **Une application**

pour connaître les

informations locales

La commune est désormais abonnée à l'application illiwap qui vous permet d'être informés, à partir de votre smartphone, les événements, réunions, manifestations festives. Cette application vous permet également d'avoir accès à divers renseignements utiles.

EN PRATIQUE

Elections présidentielles et législatives Où et auand voter?

Le 2^{ème} tour des élections présidentielles aura lieu dimanche 24 avril. Les élections législatives sont programmées les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour chacun de ces scrutins, vos bureaux de vote sont les suivants:

Habitants de la commune déléguée de Château-du-Loir: 4 bureaux de vote regroupés aux Récollets

Habitants de la commune déléguée de Vouvray-sur-Loir: bureau de vote à la salle du conseil dans la mairie déléguée Habitants de la commune déléquée de Montabon:

bureau de vote à la salle communale, place Jean-Claude Demas

Conformément à la loi ces bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h, lors de l'élection présidentielle. Vous disposez donc d'une heure supplémentaire pour venir faire votre devoir civique.

RECENSEMENT Le recensement

est terminé

En ce début d'année, l'ensemble de la population de Montval-sur-Loir a été recensé par une quinzaine d'agents recrutés pour cette mission par la commune.

Plus de la moitié des habitants ont répondu à cette enquête en se rendant sur le site dédié de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), à partir des codes qui leur avaient été transmis par les agents. « Les services de la commune et les agents du recensement se sont, pour leur part, chargés de saisir les résultats des questionnaires remplis directement sur un format papier », précise Karen Leblanc, directrice du pôle "Citoyenneté et démocratie participative" de la commune.

Désormais, l'INSEE va poursuivre son travail de recensement et d'analyse des résultats aui seront connus d'ici 2 ans.

La municipalité remercie les habitants qui se sont tous prêtés à cette démarche, ainsi que les agents municipaux et recenseurs qui ont mené à bien ce premier recensement réalisé à l'échelle de la commune nouvelle de Montval-sur-Loir.

Rappelons que les résultats de cette étude. en particulier le nombre d'habitants recensés. est déterminant dans le calcul de l'attribution des financements publics.

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application illiwap



RETOUR SUR...

La semaine olympique et paralympique

Labellisée "Terre de jeux 2024", la commune a participé pour la première fois, du 24 au 29 janvier, à la semaine olympique et paralympique organisée à l'échelle nationale.

« L'objectif de cette manifestation, était de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes autour des valeurs olympiques (excellence, amitié, respect) et paralympiques (courage, détermination, égalité inspiration), dans la perspective des Jeux de Paris 2024, résume Annie Faisandel, Adjointe au Maire en charge des sports et des associations sportives. Dans cet esprit, le service des sports avait élaboré, en partenariat étroit avec les équipes pédagogiques du collège de

Bercé, un programme autour de deux thématiques : "l'inclusion" et "le sport pour l'environnement et le climat". »



« Nous nous sommes particulièrement attachés à mettre l'accent sur les sports paralympiques (Céci-foot pour les personnes mal-voyantes, handball en fauteuil, Torball, course en "marsalette")

qui avaient accepté de "jouer le jeu".

des valeurs
la question du handicap, précise
olympiques
Annie Faisandel. Nous avons
également eu la volonté de
favoriser les passerelles entre les élèves de

primaires et les collégiens. »

À l'évidence, cette semaine a séduit tous les participants qui, dès à présent, se projettent sur la journée olympique et paralympique qui est prévue pour le jeudi 23 juin 2022.



CROSS-COUNTRY

Les championnats de France en ligne de mire !

Pour la première fois, la commune a accueilli, dimanche 6 février, les championnats régionaux de cross-country. Cette épreuve, qualificative pour les championnats de France, a rassemblé environ 1500 coureurs. Elle était organisée par le club local, le COC Athlétisme. La commune a apporté une aide financière de 5 000 € (pour un budget global de 28 000 €) et logistique (avec la mobilisation des services municipaux et la mise à disposition des équipements communaux). « Cet événement a permis de mettre en valeur les infrastructures sportives de Montval-sur-Loir et, tout particulièrement, le site des Paumons et ses alentours, affirme Annie Faisandel. précisant que trois circuits et neuf courses étaient proposés aux différentes catégories (de U18 cadets à Master). Grâce à la mobilisation de tous les bénévoles du club et de nos équipes, cette journée a connu une belle réussite!»

UNE COMPÉTITION ACADÉMIQUE

de tir à l'arc, gymnase Orion

Mercredi 26 janvier, la commune a accueilli, dans le gymnase Orion, le championnat académique de tir à l'arc dédié aux élèves des collèges et lycées de la région. Quatre équipes de collégiens et trois de lycéens ont participé à cet événement qui marquait la reprise des épreuves de sport scolaire, en tir à l'arc, après plusieurs mois d'arrêt des compétitions pour cause de crise sanitaire.

Soutenus par la commune, l'équipe enseignante, l'UNSS de la Sarthe et le club du COC Tir à l'arc de Montval-sur-Loir se sont fortement impliqués dans l'organisation de cette manifestation. Il est à souligner qu'une équipe du lycée professionnel s'est, au cours de cette journée, qualifiée brillamment pour les championnats de France qui se sont tenus du 7 au 9 Mars à Chatillon-sur-Seine, dans l'académie de Dijon.





LE SERVICE DES SPORTS

à l'école de Montabon

Depuis la rentrée des vacances de février, à la suite d'une décision prise par le Conseil municipal, le service des sports intervient régulièrement au sein de l'école de Montabon, gérée par le SIVOS Montabon-Lavernat, pour proposer des initiations à diverses disciplines sportives collectives et souvent novatrices.

Désormais, toutes les écoles élémentaires de Montval-sur-Loir accueillent ces animations qui sont mises en place par les éducateurs sportifs de la commune. Ceux-ci travaillent en lien étroit avec les équipes pédagogiques des écoles et dans le cadre d'une convention signée entre la commune nouvelle et le Ministère de l'Éducation Nationale. « Nous avons souhaité que tous les enfants scolarisés à Montval-sur-Loir, quel que soit le mode de gestion de l'école, puissent bénéficier de ces animations qui représentent une ouverture vers des sports parfois méconnus et favorisent l'esprit d'équipe », affirme Alain Guillois, Conseiller municipal délégué animation jeunesse et sport.

Deux frontons multisports à Vouvray-sur-Loir

En novembre dernier, la commune a fait installer deux frontons multisports à Vouvray-sur-Loir, sur le terrain de sport situé à proximité de la salle de la Vouvryonne, en contrebas de l'école municipale. Ouvert à tous, ces nouveaux équipements sportifs sont composés de buts et de panneaux de basket. Ils viennent parfaitement agrémenter ce terrain, qui dispose déjà de marquages au sol, pour permettre aux habitants, tout particulièrement aux jeunes, de pratiquer librement leurs sports

favoris dans les meilleures conditions possibles.
Cet investissement est particulièrement apprécié par l'équipe enseignante de Vouvray-sur-Loir qui l'utilise très régulièrement, pour le plus grand plaisir des élèves.



LE CONTRAT DE

Quentin Lenoir prolongé

Il y a un an, la municipalité a recruté un troisième animateur sportif, Quentin Lenoir, sous la forme d'un contrat "Parcours Compétences" qui présente l'avantage d'être financé à 80% par l'État. Cette embauche a permis au service des sports d'élargir son champ d'intervention, notamment auprès des établissements scolaires, en particulier à Montabon. C'est pourquoi, comme la loi lui en donne la possibilité, le Conseil municipal a fait le choix de prolonger d'une année le contrat de Quentin Lenoir, dans le but de conforter encore les actions des animateurs sportifs auprès des jeunes de la commune.

<u>Vos événements sportifs à venir</u>

Après deux saisons complexes, où les pratiques sportives de chacun ont été entravées par les contraintes sanitaires, les sportifs de la commune ont enfin pu retrouver, dans des conditions normales et optimales. le chemin des nombreux équipements de la commune. L'ensemble des clubs montvalois ne cachent pas leur plaisir d'avoir, à nouveau, la possibilité d'organiser leurs traditionnels événements et, tous, font preuve d'un beau dynamisme et d'un véritable enthousiasme. Au cours de ce printemps, plusieurs belles épreuves et manifestations sont, ainsi, déjà au programme:

Samedi 7 mai : soirée dansante du COC Football, salle de la Vouvryonne

Vendredi 20 mai : challenge Antoine Tournier du COC Pétanque, en doublettes et en semi-nocturne, boulodrome des Paumons

Mardi 31 mai : gala Berc'exprim du collège de Bercé, gymnase du Cosec

Samedi 4 juin : journée du COC Basket (assemblée générale et apéritif dinatoire), salle Orion

Samedi 4 juin : Grand prix de la Ville du COC Pétanque, en triplettes, boulodrome des Paumons

Du dimanche 5 au dimanche 19 juin : tournoi des jeunes
du COC Tennis

Samedi 11 juin : journée du COC Football, stade Marcel Taveau, à Bannes

Dimanche 12 juin : gala du COC Gymnastique artistique, gymnase du Cosec

Dimanche 19 juin : rallye vélo du COC Football

Dimanche 26 juin :

randonnée "Tout Château en rando", organisée par les Randonneurs castéloriens, départ du site des Paumons

Samedi 10 septembre :

Destin'Asso, Esplanade des Paumons

LE SAVIEZ-VOUS?

Une municipalité au service des clubs sportifs

La volonté de la municipalité est de soutenir pleinement les clubs sportifs de la commune. Dans cette optique, elle accompagne les associations de différentes manières:

- Par l'attribution de subventions dédiées au fonctionnement des clubs;
- Par l'octroi de subventions exceptionnelles destinées à l'organisation d'événements importants et ponctuels;
- ~ À travers les interventions des éducateurs du service municipal des sports. Cette année, par exemple ces animateurs interviennent, une fois par semaine auprès des clubs d'athlétisme, de football, de gymnastique, de badminton et de basket. « L'objectif est d'apporter nos compétences aux licenciés, dans le cadre des entraînements, afin de répondre aux besoins des associations. Nous nous attachons également à faire découvrir de nouvelles disciplines sportives aux jeunes », explique Alexis Pineau, directeur du service Éducation, Jeunesse et Sport de la commune.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un premier magazine édité

Initié et réalisé par les membres de la commission communication du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le premier magazine du Conseil Municipal des Jeunes de Montval-sur-Loir a récemment été publié. Imprimé à 300 exemplaires, il est disponible dans les établissements scolaires de la commune, ainsi que dans les principaux lieux et services fréquentés par les jeunes (piscine, bibliothèque-ludothèque, Castélorienne...).

Pour ce numéro inaugural, chacun des huit membres de la commission a présenté un lieu de la commune qu'il aime tout particulièrement et qu'il a envie de faire connaître (Parc Henri Goude, Etrier Castélorien, collèges, gymnase, piscine). « Chaque jeune a écrit son article », souligne Martial Méaude, Adjoint au Maire en charge de la citoyenneté, précisant que le magazine a été piloté par le service communication. « Mégane Guittet, la chargée de communication de la commune, a réalisé la mise en page en s'inspirant du magazine municipal et en prenant en



compte les souhaits des enfants. Avec sa collègue, Claudine Landais, responsable des activités périscolaires, elle a également accompagné les jeunes dans la rédaction de leurs textes. »

Dès à présent, la rédaction du second magazine est lancée. Les jeunes élus et rédacteurs y présenteront des sujets qu'ils affectionnent tout particulièrement.

« Nous envisageons également de réaliser des vidéos des lieux que les jeunes de la commission ont mis en valeur dans le journal », ajoute Martial Méaude.

Une collecte de jouets pour un Noël solidaire

Dans les semaines qui ont précédé Noël, les élus de la commission sociale du CMJ ont organisé une collecte de jouets pour les enfants des foyers les plus démunis. Cette collecte solidaire s'est déroulée dans la salle Henri Goude, le 1er décembre, ainsi que dans les écoles. Les nombreux jouets récupérés ont ensuite été distribués par les Restos du Cœur et le Secours Catholique auprès de leurs bénéficiaires. La municipalité salue ce bel élan de générosité qui a permis à beaucoup d'enfants de passer un Noël encore plus joyeux



<u>Un séjour instructif</u> <u>et convivial à Paris</u>

Mercredi 26 janvier, l'équipe du Conseil Municipal des Jeunes a effectué un séjour à Paris, encadrée par une dizaine d'élus de la commune.

La matinée était consacrée à la découverte de l'Assemblée nationale. Accueillis par la députée Pascale Fontenel-Personne, les jeunes ont notamment pu découvrir le célèbre hémicycle où se déroulent les débats parlementaires, ainsi que la prestigieuse bibliothèque de l'institution. Puis, après cette passionnante leçon de vie





civique et un déjeuner dans une brasserie de la capitale, les élus, enfants et adultes, se sont rendus au Stade de France. Ils ont alors bénéficié d'une visite guidée qui leur a permis de découvrir les coulisses de la plus grande enceinte sportive du pays. À la nuit tombée, chacun est rentré chez soi plein de souvenirs ancrés pour longtemps dans sa mémoire.

DES AFFICHES



pour lutter contre les dépôts sauvages

Les membres
de la commission
environnement du Conseil
Municipal des Jeunes
travaillent à la création
d'affiches visant à interpeller
les habitants sur le caractère
nuisible des dépôts sauvages
de déchets. Afin d'être le plus
efficaces possible, les jeunes
élus ont choisi d'employer
un ton humoristique et
décalé qui ne laissera
personne indifférent.

ÉDUCATION

Le carnaval est de retour dans les écoles

Après avoir été annulé en 2020 et 2021, pour cause de pandémie, le traditionnel carnaval a fait son retour dans les écoles, à travers un format adapté aux restrictions sanitaires encore en vigueur. « Nous avons redonné vie au Bonhomme Carnaval que nous avions fabriqué il y a 2 ans et l'avons fait voyager dans nos cinq écoles, où il restait exposé pendant deux jours, explique Laure Dutertre, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires. Puis, nous avons clôturé en beauté ce carnaval avec des journées déguisées organisées par chaque établissement. À cette occasion, le service Éducation, jeunesse & sports s'est déplacé sur les sites pour servir des brioches et du chocolat chaud aux enfants. Enfin, mardi 22



mars, nous avons proposé un grand repas thématique au restaurant scolaire. Nous espérons, désormais, que nous pourrons, en 2023, rassembler à nouveau toutes les écoles sur un même lieu pour que la fête retrouve toutes ses couleurs. »

À Vouvray-sur-Loir, la tradition a également été respectée avec l'organisation, par les parents d'élèves, samedi 26 mars, du défilé déguisé dans les rues de la commune. Celuici s'est achevé autour d'un repas dansant dans la salle des fêtes, mise à disposition par la commune.

<u>Un stage de cirque à l'école</u> <u>de Vouvray-sur-Loir</u>

Du 21 mars au 1er avril, l'école de cirque Mimulus, basée dans le nord du département, a installé son chapiteau dans l'école de Vouvray-sur-Loir où elle a permis aux élèves de s'initier aux disciplines circassiennes. Ainsi, chaque jour, durant ces deux semaines, les enfants ont suivi des ateliers pour apprendre à jongler, à tenir en équilibre sur une corde ou une chaise, à maîtriser les acrobaties les plus audacieuses (comme les pyramides humaines) ou encore à se mouvoir sur un trapèze. Puis, à l'issue de cette expérience ludique et inoubliable, les élèves ont donné un spectacle auquel leurs parents ont pu assister. Soulignons que cette "classe découverte" est à l'initiative des enseignants et des parents d'élèves qui ont collectivement financé cette animation exceptionnelle, avec le soutien de la municipalité. Une belle preuve de dynamisme et de solidarité au service des enfants.

RETOUR À L'EAU... et sur l'eau

Avec la fin des restrictions sanitaires, les écoles et le service municipal des sports ont pu relancer les cycles d'initiation à la natation et à la voile dédiés aux scolaires et financés par la commune. Les élèves des grandes sections de maternelle ont, ainsi, retrouvé le chemin de Plouf pour obtenir leur diplôme d'aptitude à la natation, tandis qu'un nouveau cycle d'apprentissage de la voile est organisé à la base nautique de Marçon pour les élèves des écoles Beauregard et du Point du Jour.

Dans cette même volonté de faire découvrir le maximum d'activités aux enfants, des classes de poney vont également être proposées, en mai et juin, aux enfants des grandes sections de maternelle et de cours élémentaire.

INFO

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

2022-2023



Les inscriptions pour la prochaine année scolaire auront lieu à partir du lundi 2 mai en mairie de Montvalsur-Loir et dans les mairies déléquées des écoles concernées. Les inscriptions et la remise d'un dossier sont également obligatoires pour bénéficier des accueils périscolaires (garderies) et du restaurant scolaire. Pour les nouveaux inscrits, il convient d'abord de s'adresser en mairie avant de se rendre à l'école.

Deux départs en retraite dans les écoles

Deux ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), employées par la commune, font valoir leur droit à la retraite cette année. Françoise Chouanet, qui occupait cette fonction depuis 1985, a quitté son poste au 1er février, tandis que Claudette Wagemans, ATSEM depuis 39 ans à l'école du Grand Douai, partira à la fin de l'année scolaire. Toutes deux ont marqué la mémoire de générations d'enfants dont elles ont accompagné les premiers pas dans la vie. Qu'elles soient remerciées pour leur dévotion, leur disponibilité, leur gentillesse.

À VOUVRAY-SUR-LOIR, DE NOUVELLES FIGURINES pour sécuriser l'entrée de l'école

Deux nouvelles figurines, représentant des enfants, vont être installées dans les mois à venir aux abords de l'école de Vouvray-sur-Loir pour matérialiser et signaler la présence d'un établissement scolaire et inciter les automobilistes à ralentir. Emma et Théo, car c'est ainsi qu'ils sont dénommés, vont remplacer la mascotte Mickey qui n'a plus très fière allure, mais va être reprise par un parent d'élève où elle vivra une retraite bien méritée!

« Nous mettons à profit cet investissement pour réfléchir à renforcer la sécurité des enfants à l'entrée du bâtiment. La création d'une chicane est envisagée », annonce Sabrina Duchesne, Maire déléguée de Vouvray-sur-Loir.

De plus, des aménagements sont en cours de réalisation au sein de l'établissement pour améliorer encore le cadre de travail des enfants. Au programme : la création d'une bibliothèque, ainsi que le réaménagement de l'espace de motricité et de la salle de repos des maternelles.

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE, acteur de la commune

L'équipe des professionnels de santé rassemblés sous l'égide de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) fourmille de projets, démontrant le dynamisme de la structure et sa volonté d'être un acteur à part entière de la commune, comme les professionnels de santé l'ont été notamment au sein du centre de vaccination.

La MSP travaille, dans cet esprit, à la création d'un site internet. À cette occasion, elle réalise un sondage auprès des usagers, afin de répondre le plus précisément possible à leurs attentes. Cette étude doit aussi permettre d'identifier des habitants qui accepteraient de devenir des référents, assurant le lien entre les habitants et la MSP, dont ils seraient les interlocuteurs privilégiés. « Notre volonté est d'impliquer pleinement les patients dans la vie de notre structure », affirme Estelle Parrot, coordinatrice de la MSP Bercé Santé, qui lance un appel aux bonnes volontés. Dans cette logique, les professionnels de santé relancent les projets de prévention qu'ils mènent, depuis

plusieurs années, d'une part en direction des élèves de 5° autour de l'alimentation et de l'activité physique, d'autre part au profit des collégiens de 4° sur la thématique de la vie affective et sexuelle.

Des logements dédiés aux stagiaires

En parallèle, la MSP continue à accueillir des stagiaires (internes en médecine, stagiaires des écoles d'infirmiers, de kinésithérapie...) qu'elle peut loger dans des appartements qui leurs sont réservés par la commune, résidence des Vertolines et Parc du Mesnil. « Notre objectif est d'inciter ces futurs praticiens à venir s'installer sur la commune lorsqu'ils seront diplômés, à l'image de la kinésithérapeute qui,

après avoir suivi un stage à Montvalsur-Loir, nous a rejoints l'été dernier. C'est pourquoi l'existence de ces logements dédiés est très utile », poursuit Estelle Parrot.

Déjà, une orthophoniste, Marie Sanson, va rejoindre l'équipe au mois d'avril (elle consultera à son domicile avenue Jean Jaurès), tandis qu'une psychologue souhaite également exercer à Montvalsur-Loir. Enfin, la psychomotricienne Eléonore Latournerie déménage son cabinet, du bâtiment principal de la rue Henri Dunant vers la résidence des Vertolines, pour avoir la possibilité d'accroitre ses plages horaires de consultation.



Coralie Bourgeois, Cadre supérieur de santé au Centre Hospitalier de Montval-sur-Loir

À l'automne dernier, Coralie Bourgeois est venue s'installer à Montval-sur-Loir pour occuper le poste de cadre supérieur de santé à la direction des soins du Centre Hospitalier de la commune. Elle est immédiatement tombée sous le charme de la région, comme son mari et ses enfants qui, à leur tour, s'installeront sur la commune pour la prochaine année scolaire.

Originaire du Nord de la France, Coralie Bourgeois habitait jusqu'alors en région parisienne. Elle exerçait dans un établissement privé à but non lucratif, pour personnes âgées dépendantes, qui avait la particularité d'appliquer la méthodologie "Humanitude". Cette philosophie de soins repose sur le respect et la dignité des personnes et l'harmonie dans la relation entre les soignants et les soignés. « Infirmière de formation, diplômée de l'école des cadres de santé en 2009, j'ai toujours aimé travailler auprès des personnes âgées, explique Coralie Bourgeois qui a exercé son métier au sein de plusieurs centres hospitaliers, publics comme privés. Mais, après plusieurs années au même poste, ie souhaitais de nouveau évoluer et, de préférence, retourner dans la fonction publique hospitalière, où j'ai effectué l'essentiel de ma formation. En parallèle, avant même la crise sanitaire, notre famille aspirait à partir vivre en province, pour y trouver une meilleure qualité de vie, alors

que l'aînée de nos enfants est en âge d'entrer au collège. » C'est donc, dans le cadre d'un projet professionnel et familial que Coralie Bourgeois, titulaire d'un diplôme universitaire en "Qualité, évaluation et certification appliquée aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux", a postulé au Centre Hospitalier de Montval-sur-Loir. « C'était une belle opportunité. »

Un projet familial et professionnel

« J'ai eu un vrai coup de cœur pour Montval-sur-Loir et la Sarthe, où je ne m'étais jamais arrêtée jusqu'à présent. La ville répond parfaitement à notre volonté de privilégier un cadre de vie plus apaisé, où nos enfants peuvent être autonomes dans leurs déplacements, souligne Coralie Bourgeois. Je suis notamment admirative devant le nombre et la qualité des équipements scolaires et sportifs. Déjà, nos enfants apprécient beaucoup le centre aquatique Plouf, ainsi que la ludothèque. Ils ont aussi adoré la visite de Carnuta.

La présence de la gare qui nous met à 30mn de Tours et du Mans, de même que la proximité de l'autoroute, sont également très pratiques. » Dans cette logique, la famille Bourgeois est en train d'acheter une maison au cœur de la commune et les trois enfants âgés de 8 et 10 ans, seront scolarisés à Montval-sur-Loir dès septembre

Du personnel hospitalier engagé

Coralie Bourgeois est très heureuse d'avoir fait ce nouveau choix professionnel. « À l'hôpital, j'ai rencontré des professionnels très engagés auprès des patients et très attachés à leur outil de travail. L'établissement dispose de nombreux atouts que nous devons valoriser, à commencer par les professionnels soignants et l'équipe paramédicale d'urgence», assure la cadre de santé qui, en ville comme sur son lieu de travail, affirme avoir reçu un excellent accueil. Tout le monde est très accessible, y compris les élus.







TROC PLANTE

UNE PREMIÈRE FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT, samedi 30 avril

Samedi 30 avril, la commune organise, pour la première fois, la fête de l'environnement de Montval-sur-Loir. L'événement aura lieu place Clémenceau.

« Nous avons choisi de greffer plusieurs animations autour du traditionnel Troc Plantes, toujours très apprécié. Nous prévoyons notamment une sortie ornithologique et une conférence sur les papillons avec la Ligue de Protection des Oiseaux, un atelier sur le broyage des déchets et la lutte contre le gaspillage avec le Syndicat mixte du Val de Loir, une animation autour des poules..., annonce

Animations et conférence

Philippe Tournadre, Adjoint au Maire de Montval-sur-Loir en charge de pleinement impliquée dans la commune.

l'environnement et du développement durable. Nous devrions aussi accueillir une association de promotion de l'apiculture. » La commission extra-municipale est cette manifestation à laquelle participeront également plusieurs services de

ARBRE



Une naissance. un arbre se déploie aux Vertolines

La municipalité a fait le choix de renouveler l'opération "Une naissance, un arbre", dont la finalité est de planter un arbre pour chaque naissance d'un enfant habitant la commune. Après avoir, ainsi, mis en terre 44 arbres sur le site de la Lizardière l'an passé, les élus ont choisi d'aménager une nouvelle allée à la résidence des Vertolines.

LES NICHOIRS À MARTINETS sont installés



À l'initiative de la commission extra-municipale, une quinzaine de nichoirs dédiés aux martinets noirs ont été installés, par les services techniques municipaux, sur le bâtiment des Récollets et dans le parc du Mesnil.

« Les martinets noirs forment une espèce d'oiseaux migrateurs qui, chaque printemps, revient dans le même nid pour se reproduire. Mais, les toits font de plus en plus fréquemment l'objet de travaux, et, par conséquent, d'une année sur l'autre, nombre de martinets noirs ne retrouvent plus leur nid. Leur cycle de reproduction s'en trouve alors perturbé, au point que la survie de l'espèce est en danger », explique Pierre Huger, Conseiller municipal, membre de la commission extra-municipale. Cette opération, qui est réalisée en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et dans le cadre d'un appel à projets régional destiné à protéger la biodiversité, va donc favoriser la reproduction des martinets noirs sur le territoire, contribuant à protéger ces oiseaux.



Une meilleure perspective





Le travail effectué par les élus et les agents en 2021, d'une part pour rationaliser les dépenses et renégocier les emprunts, d'autre part pour obtenir des subventions supplémentaires, permet à la commune de retrouver une capacité d'autofinancement indispensable au déploiement de nouveaux projets. « Les mesures que nous avons prises, nous permettent de diminuer nos dépenses de 300 000 € par an, souligne Sabrina Duchesne, Adjointe au Maire en charge des finances. « En 2022, nous maintenons nos objectifs de stabiliser les dépenses et d'augmenter nos recettes, en mettant notamment à profit les programmes de relances engagés par l'État et les collectivités », ajoute Jocelyne Chauvin, Conseillère municipale déléguée au suivi des finances. Dans cet esprit, une attention particulière sera portée sur

la renégociation des marchés d'énergie (gaz, électricité...) et de téléphonie.

En matière d'investissement, la commune s'inscrit désormais dans le cadre d'un plan pluriannuel qui garantit de mieux prévoir, et donc, contenir, les dépenses d'une année à l'autre

Pour cet exercice 2022, la priorité a été donnée à l'amélioration des équipements (étude de réhabilitation du centre Chevalier, rénovation de l'éclairage public, réaménagement du cinéma et de la bibliothèque-ludothèque...) et du cadre de vie (renforcement de la vidéo-protection, construction de la résidence du Clos-Joli, création du parking de la Rotonde...).

« Notre objectif est de renforcer l'attractivité de la commune », ajoute Sabrina Duchesne, rappelant que les taux des taxes fiscales restent stables.





TRANSPORTS



BUDGET FONCTIONNEMENT



Administration générale / Tous services



12% Culture



21%
CMJ / Écoles
Restauration
scolaire
Garderies



2,6%
Communication
/événementiel



0,5% Cimetières



3,4% Sécurité et prévention



4,5% Sport



14% Services techniques



Réseaux / Voirie Transports urbains



CCAS



3,1% Clos Les écrivains



1,4% COVID









BUDGET INVESTISSEMENT



1,7%
Administration
générale /
Tous services



4,5% Culture



1,4%
CMJ / Écoles
Restauration
scolaire /
Garderies



1,3%
Communication
/ événementiel



0,8%Cimetières



5,7% Sécurité et prévention



13% Sport



2,6%
Services
techniques



Voirie reseau éclairage public



3,6% Aires de stationnement



5,2%Bâtiments



5,2%Centre Chevalier



23% Clos Joli

PARKING DE LA ROTONDE FERROVIAIRE

Les travaux sont engagés !

Le chantier d'aménagement du parking de la Rotonde ferroviaire a été lancé en ce début de printemps. Il devrait être terminé pour la saison estivale.

Comprenant 80 places pour les voitures, deux emplacements pour les bus, des places de vélo, cet aménagement est conçu pour conforter l'accueil des visiteurs, qui sont de plus en plus nombreux à venir découvrir la Rotonde.

« Nous avons mené ce projet avec la volonté de respecter le cadre patrimonial du site, ainsi que son environnement naturel. C'est pourquoi nous nous sommes appuyés sur le travail d'un paysagiste », explique Philippe Tournadre, Maire-Adjoint de Montval-sur-Loir en charge de l'environnement et Maire délégué de Montabon. Dans cette logique, le sable stabilisé a été privilégié au goudron, notamment pour protéger les zones humides alentour.

« Ce parking sera également un point de départ vers la voie verte qui est en



cours de création et doit déboucher sur le site de la Rotonde, via le chemin de Rougemont et le stade de football. Ce circuit de 30 km, dédié aux piétons et aux cyclistes, va relier Montvalsur-Loir à Bessé-sur-Braye. Il est financé par le Conseil départemental dans le but de renforcer l'attractivité touristique du territoire. Sa gestion sera confiée à la Communauté de communes Loir Lucé Bercé. », ajoute Philippe Tournadre.

Répondez de demain au questionnaire sur le commerce de centre-ville

Pour évaluer la situation du tissu commercial sur la commune, la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé souhaite recueillir vos attentes et mieux connaître vos habitudes de consommation.

Dans ce but, elle lance une enquête qui doit permettre de déployer des actions destinées à améliorer l'attractivité des commerces et à dynamiser le centre-ville.

Cette étude est réalisée dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »

Merci de répondre au questionnaire que vous pourrez trouver sur le site internet (https://www.loirluceberce.fr) et les réseaux de la Communauté de communes, puis de le retourner dans votre mairie avant le 25 avril 2022.

Vous pouvez également le remplir directement en ligne sur www.loirluceberce.fr ou via le QRcode.







Reprise du marché à Vouvray-sur-Loir



Organisé par l'association
"Autour du Four à Pain", le marché
de Vouvray-sur-Loir a repris son
rythme mensuel, chaque premier
dimanche du mois, jusqu'au
2 octobre.

Les commerçants font leur retour et la saison promet d'être animée. Actuellement, l'équipe d'animation du marché est à la recherche de nouveaux bénévoles. Avis aux bonnes volontés...

À Montabon, le marché renaît au printemps

À partir du 17 avril et jusqu'au 16 octobre, le marché dominical de Montabon sera de nouveau en place chaque 3e dimanche du mois, de 10h à 13h, place Jean-Claude Demas.

Comme l'an passé, l'animation de cette manifestation mensuelle, soutenue par la municipalité, sera assurée par le Comité des fêtes. Celuici propose notamment une chasse aux œufs dès la reprise du 17 avril, au cœur du week-end de Pâques. De plus, deux marchés en nocturne, avec

repas et animations, sont programmés vendredi 17 juin et vendredi 19 août. « Initié l'an passé, ce marché a déjà rencontré un beau succès populaire et fidélisé plusieurs exposants qui nous ont déjà assuré de leur présence pour cette saison 2022 », souligne Delphine Fourmy, Adjointe au Maire délégué de Montabon. Celle-ci ajoute que le Comité des fêtes organise deux randos les 22 mai et 25 septembre, ainsi qu'un vide-grenier le 12 juin.



DES TINY HOUSES

sur les hauteurs de Montval-sur-Loir

locale

« En 1979, mon père a créé cette entreprise que j'ai reprise en 2006. A l'origine, La Solution bois est une menuiserie traditionnelle et, aujourd'hui encore, nous poursuivons cette activité, notamment en sous-traitance pour d'importantes entreprises, explique Jean-François Henry. Il y a quelques années, suite à la demande d'un client, j'ai construit mes premières Tiny Houses, que l'on pourrait qualifier de caravanes en bois. Celles-ci ont rapidement séduit une plus large clientèle et c'est pourquoi j'ai choisi de développer ce

nécessitant une surface de travail plus importante, j'ai recherché un nouveau local et ai trouvé celui de Montval-sur-Loir qui correspondait à mes attentes. Cependant, nous sommes déjà à l'étroit et j'envisage

marché. Ces constructions

d'agrandir le bâtiment. »

La Solution Bois, qui compte entre 5 et 10 salariés selon les commandes, construit des Tiny Houses mesure en s'adaptant aux multiples attentes de sa clientèle. « Actuellement, nous travaillons, par exemple, pour personne en situation de handicap », précise Jean-François Henry, soulignant que, à la différence des caravanes traditionnelles, les Tiny Houses sont mieux isolées et préservent des variations de température.

une clientèle comparable à celui d'une maison, elles séduisent souvent les clients qui souhaitent proposer des chambres d'hôtes insolites. « Dès à présent, nous commençons à développer une clientèle locale », ajoute le chef d'entreprise.

un

confort

Offrant









MONTVAL AUTO, Un garage multi-tâches

Le garage Montval Auto a ouvert ses portes au début de l'année sur le site commercial de la rue Sainte-Cécile, à l'angle de la rue des Vertolines. Cette nouvelle entreprise a été créée par Franck Chochois et Nicolas Loyau, deux amis de longue date qui ont mis en commun leurs compétences complémentaires en mécanique pour proposer une large gamme de prestations, tant sur les voitures que sur les motos.

« Cela fait 10 ans que nous parlions de travailler ensemble », explique Franck Chochois, qui était précédemment employé chez ARO et avait créé, parallèlement, son auto-entreprise. Déjà, nous échangions dès lors que nous étions face à une question mécanique particulière. Il y a 2 ans, nous avons donc décidé de franchir le pas. Puis, nous avons trouvé ce local à louer de 600 m², que nous avons entièrement réaménagé. » « Cet atelier répond tout à fait à nos besoins et présente l'avantage d'être situé dans une partie de la ville où il n'y a pas d'autres garages », poursuit Nicolas Loyau.

En quelques mois, les deux garagistes ont déjà conquis de nombreux clients, à la fois dans la commune et sur un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres. « Nicolas apporte une expertise en extractions de bougies cassées et injecteurs qui nous permet de toucher une clientèle habitant jusqu'au Mans et à Saumur. Nous assurons même des réparations en sous-traitance », souligne Franck Chochois qui, pour sa part, a été formé à la réparation de motos et est, d'ailleurs, avec son complice, intervenu sur plusieurs éditions des 24 Heures Moto. « Nous avons la capacité de répondre à de nombreuses demandes : mécanique générale, entretien du véhicule, mise au point moteur, vidange, changement de pneus... », poursuit Nicolas Loyau. Pour ces deux mécaniciens, l'aventure ne fait que commencer.

www.montvalauto.com

L'APPARTÉ

Un appartement pédagogique pour mieux gérer son quotidien

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient d'ouvrir, ce 7 mars 2022, un appartement pédagogique, dénommé "L'ApparTé", au cœur du quartier Laurentine Proust*, dans un "T4" mis à disposition par Sarthe Habitat. Ce lieu, ouvert à tous les Montvalois.e.s, est conçu pour offrir aux habitants l'opportunité de se sentir mieux dans leur logement.

« Cette initiative prolonge l'action que nous avons déjà engagée avec EDF pour lutter contre la précarité énergétique en aidant des ménages identifiés à rationaliser leur consommation d'électricité, affirme Dominique Langevin, Adjoint au Maire en charge des affaires sociales et du CCAS. L'appartement pédagogique doit, désormais, nous permettre d'encourager tous les habitants à partager des bonnes pratiques, notamment en matière de consommation énergétique. »

Dans ce but, "L'ApparTé" propose, chaque semaine, des animations autour de sujets du quotidien : la préparation des repas, la rénovation et l'agencement du mobilier, l'entretien du logement, les accidents domestiques, les démarches pour louer un premier logement... « Nous allons également développer des ateliers "éco gestes" sur le tri des déchets, la création des produits d'entretien ou de beauté, le relooking des meubles..., précise Mélanie Barbault, responsable du CCAS et du pôle "Solidarités" de la commune. L'obiectif est aussi d'organiser des visites guidées du logement pour expliquer, simplement et de manière plaisante, comment on peut





facilement diminuer sa consommation d'énergie. »

Un service civique pour co-animer le lieu

Pour animer et gérer ce lieu, la commune a recruté un jeune en service civique. Celuici travaille en binôme avec une agent du CCAS. « Cette équipe a aussi pour mission de développer des partenariats avec des organismes qui viendront participer aux ateliers. Déjà, nous travaillons avec le Syndicat mixte du Val de Loir autour du traitement des déchets, ainsi qu'avec l'ATRE sur le relooking des meubles », poursuit Mélanie Barbault.

« L'ApparTé est un lieu d'échanges, qui favorise l'autonomie des personnes, mais aussi l'action collective, résume Dominique Langevin. C'est aussi un outil pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social. Grâce à lui, nous voulons toucher un public qui sort peu de chez lui. »





CHÈQUES MOBILITÉ

À la recherche de bénévoles accompagnants

La municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont choisi d'élargir l'usage des "chèques mobilité"* aux déplacements organisés par l'association Réso'Ap. « Ce service s'est donné pour mission de transporter les personnes ayant des difficultés à se véhiculer, pour des déplacements indispensables : courses, rendez-vous chez un professionnel de médecine, dans une administration... Cet accompagnement est assuré par des bénévoles qui reçoivent une indemnité symbolique, explique Dominique Langevin, Adjoint au Maire en charge du CCAS et des affaires sociales. Toutes les personnes souhaitant intégrer Réso'Ap pour covoiturer des habitants sont les bienvenues. »

* Les chèques mobilité sont attribués par la commune aux Montvalois.e.s rencontrant des difficultés à se déplacer. Ils se présentent sous forme d'un carnet de 10 chèques d'un montant variant entre 2 et 5 € (soit 30 € par carnet). Ils peuvent être utilisés pour payer un taxi ou tout autre prestataire de transport individuel (dont Réso'Ap).

L'ApparTé,

23 rue Laurentine Proust, Bt E, apt 242. L'Apparté est ouvert le mardi et le vendredi de 10h à 16h sur inscriptions et rendez-vous. Prendre contact au CCAS au 02 43 44 89 75 ou ccas@montvalsurloir.fr



Jeudi 10 mars, Véronique Ortet, souspréfète de l'arrondissement de La Flèche, est venue visiter les nouveaux locaux des Restos du Cœur, aménagés par la commune à Coëmont. Accompagnée d'Hervé Roncière, Maire de Montval-sur-Loir, et de plusieurs élus, elle a pu échanger avec les responsables et bénévoles de l'association.



ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Comment équilibrer son petit déjeuner

Ouverte depuis le 3 décembre 2021, l'épicerie sociale et solidaire, Epi'C bon", soutient déjà 19 foyers (soit 40 personnes), auxquels elle donne la possibilité d'acheter des produits de consommation courante à des prix symboliques*, à la condition de s'inscrire dans une démarche visant à retrouver une assise budgétaire positive.

Lieux d'animations et de rencontres, Epi'C bon accueille, depuis ce 2 mars et chaque premier mercredi du mois, un atelier pédagogique consacré à la préparation d'un petit déjeuner équilibré pour toute la famille.

« Nous avons lancé cette initiative en répondant à un appel d'offres conjointement passé par l'association nationale des épiceries sociales et solidaires et la marque de céréales Kellog's. Pour chaque participant, enfant ou adulte, c'est l'occasion de faire évoluer sainement son alimentation avec des produits que l'on ne connait pas suffisamment et dont on découvre les vertus nutritives, précise Dominique Langevin, Adjoint au Maire en charge des affaires sociales, précisant que cet atelier convivial et familial est ouvert à tous les habitants.

* Le CCAS a calculé que chaque foyer bénéficiaire de l'épicerie sociale et solidaire réalise, en moyenne, 110 € d'économies par mois.





AMÉNAGEMENT DU CENTRE CHEVALIER

Lancement des travaux avant la fin de l'année

L'aménagement du centre Chevalier en pôle de solidarités se précise. Il est désormais acquis qu'à l'issue de la réhabilitation dont il va bénéficier, le bâtiment accueillera le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'ATRE (Association Travailleurs Recherche Emploi qui gère un chantier d'insertion), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ainsi que des professionnels de santé adhérant à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

(3 bureaux seront dédiés aux praticiens).

Le chantier devrait être engagé avant la fin de l'année, pour une durée d'un an. Il inclura la rénovation énergétique de l'immeuble, ainsi que son extension. « Cette opération s'inscrit dans le programme Petites villes de demain et pourra, ainsi, bénéficier des financements de l'État et des collectivités dans le cadre du plan de relance », souligne Dominique Langevin.

<u>Une nouvelle offre d'hébergement pour les jeunes</u>

Afin de permettre aux entreprises de Montval-sur-Loir d'accueillir plus facilement des étudiants, stagiaires, apprentis et alternants, la Ville, en partenariat avec la Communauté de communes, entend mettre en place un nouveau dispositif d'hébergement chez l'habitant.

Dans ce but, elle a fait appel à l'association Le Flore, qui est soutenue financièrement par l'Etat, la Région et la Communauté de communes. Celle-ci, forte de nombreuses années d'expériences, va proposer aux particuliers de loger des jeunes, sur la base de contrats établis pour une durée allant d'une nuit à trois mois, à des tarifs adaptés aux moyens des jeunes.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au CCAS.





La micro-épargne après le micro-crédit

Dans le cadre d'une convention passée avec le Crédit Municipal, le CCAS propose déjà du microcrédit aux ménages à faibles revenus. Aujourd'hui, le Centre Communal d'Action Sociale et la commune ont choisi d'élargir ce partenariat pour développer une offre de micro-épargne auprès de ce même public. « L'obiectif est de donner la possibilité d'ouvrir, sans frais, un compte épargne sur lequel les familles peuvent régulièrement déposer des petites sommes. Dans cette optique, nous accompagnons également ces bénéficiaires dans la gestion de leur budget, souligne Dominique Langevin. De plus, le CCAS s'engage à contribuer, jusqu'à hauteur de 250 €, au financement de ces comptes épargne. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la continuité du travail que nous menons pour soutenir les habitants les plus défavorisés dans leur volonté d'améliorer leur quotidien, coûte que coûte. »



Un soutien renforcé à l'achat de vélos électriques

En ce début d'année, le Conseil municipal a décidé de renforcer l'aide qui est apportée à tout habitant de la commune souhaitant acheter un vélo à assistance électrique.

Cette subvention couvre 25% du prix d'achat TTC du vélo, dans la limite de 200€ (contre 150 € auparavant). De plus, chaque foyer, à condition d'être composé au minimum de deux personnes, peut bénéficier de deux subventions (contre une seule auparavant). Enfin, ce dispositif est cumulable avec celui qui est déployé par la Région des Pays de la Loire pour les abonnés au réseau Aléop. « Ce soutien est également attribué dans le cas d'une transformation de vélo mécanique en vélo électrique. Il ne peut être octroyé qu'une fois tous les 5 ans par foyer et devra nous être rendu si le bénéficiaire revend l'engin moins de 3 ans après l'avoir acheté ou transformé », précise Philippe Tournadre, Adjoint au Maire en charge du cadre de vie et des mobilités.

En outre, les élus ont également choisi d'octroyer une aide, à hauteur de 50% du prix d'achat TTC, dans la limite de 200 €, aux bénéficiaires du RSA qui font l'acquisition d'un vélo mécanique.

« À travers cette décision, nous affirmons notre volonté de favoriser les mobilités douces, plus respectueuses de l'environnement, poursuit Franck Eymon, Conseiller municipal délégué à la mobilité douce. Dans cette même logique, nous étudions aussi la possibilité d'aménager des pistes cyclables en milieu urbain. »





Friche industrielle Almirall

Une première étape dans l'aménagement du quartier

La commune vient de lancer une étude destinée à définir l'avenir du site de l'ancienne usine Almirall, qui est inoccupé depuis plus de 10 ans et a été racheté par la ville sous le précédent mandat. Ce bâtiment de 4 000 m² est stratégiquement situé entre le centre-ville et le centre hospitalier.

« Grâce au programme "Petites villes de demain", ce travail va être financé par la Banque des Territoires. Il va nous permettre, à partir d'un état des lieux, d'envisager différents scénarios qui peuvent aller de la rénovation des lieux jusqu'à la déconstruction de l'usine. Nous voulons saisir cette opportunité pour faciliter les échanges entre le cœur de ville et le centre hospitalier », explique François Olivier Adjoint au Maire. Ce diagnostic, qui va se prolonger jusqu'à la fin de l'année, est réalisé en concertation avec les habitants du quartier et la direction de l'hôpital. »

HABITAT

28 logements réhabilités rue du Québec et rue de Montréal

Le bailleur social Podeliha vient de lancer un vaste programme de rénovation énergétique concernant 28 logements construits en 1982 et situés rue du Québec et rue de Montréal. Les travauxincluent l'isolation des façades, des couvertures et des combles, le changement des portes d'entrée et des fenêtres, le remplacement des chaudières traditionnelles par des équipements plus performants et moins énergivores, la rénovation des pièces humides, le remplacement des chasses d'eau... Cette opération va

indéniablement améliorer le confort des logements et permettre aux locataires de réduire significativement leur facture énergétique.



LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN RÉNOVATION

La commune s'est engagée dans un ambitieux programme de rénovation du réseau d'éclairage public. Ces travaux se traduiront, à la fois, par une diminution de la consommation électrique pour la ville et par un renforcement de la sécurité des usagers grâce à l'installation d'appareillages plus performants.

« En 2022, nous allons effectuer une première tranche de travaux qui prévoit le remplacement des lanternes traditionnelles par des lanternes à led sur les axes routiers de la commune les plus fréquentés et qui restent éclairés le plus longtemps (route du Mans / route de Tours et Mairie / gare). Elle inclut également la réfection des armoires électriques vétustes », explique François Olivier.

Ces choix ont été opérés à la suite d'un diagnostic réalisé par le bureau d'études qui nous accompagnera tout au long de cette opération. » Les interventions qui seront réalisées cette année représentent un budget à 285 452 € HT. Elles couvrent le tiers des réfections à réaliser et devraient être en partie financées par des subventions.

Confirmer la troisième fleur

Au début de l'été, le jury régional des Villes et villages fleuris viendra visiter la commune pour observer le travail qui est réalisé en matière de fleurissement par la municipalité. L'objectif des élus est de conserver le label "3 fleurs" obtenu à la suite de la précédente visite, en 2018.

« Ce label est important pour l'image et l'attractivité économique et touristique de notre commune. Il participe à l'amélioration du cadre de vie de chaque habitant et contribue à sensibiliser le public à l'écologie. C'est pourquoi, depuis l'obtention de cette troisième fleur, nous nous sommes attachés à suivre les recommandations du jury de 2018, affirme François Olivier, Maire délégué de Château-du-Loir et Adjoint au Maire de Montvalsur-Loir en charge du cadre de vie. Nous avons notamment veillé à

poursuivre l'aménagement du parvis de la mairie et à mettre en place une politique environnementale globale visant à réintroduire l'arbre dans la ville et à limiter notre consommation d'eau. La plantation de la mini-forêt à la Lizardière et l'opération "une naissance, un arbre" s'inscrivent totalement dans cette démarche. » La visite du jury est concentrée sur une heure. Par conséquent, elle va être préparée avec la plus grande minutie par un groupe d'élus et de membres de la commission extra-municipale, dont le rôle sera essentiel. « Ensemble, nous allons élaborer le dossier qui sera présenté à nos visiteurs de la région, précise François Olivier. Nous tenons à associer des citoyens non élus, afin qu'il y ait une véritable synergie entre toute la population autour du fleurissement. »



L'ENFOUISSEMENT

des Points d'Apport Volontaire se poursuit

Après avoir fait installer trois premiers points d'apport volontaire semi-enterrés place de l'Hôtel de ville, la commune est en train de faire réaliser un aménagement similaire place de la Liberté.

« Par comparaison avec les points d'apport volontaire traditionnels, ces conteneurs semi-enterrés présentent l'avantage d'être plus esthétiques, plus volumineux, plus pratiques et plus facilement accessibles aux personnes en situation de handicap. De surcroît, ils génèrent moins d'odeurs et permettent de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages, explique François Olivier. C'est pourquoi le Conseil municipal s'est engagé sur un programme pluriannuel d'implantation de ces équipements semi-enterrés. « Pour réaliser ce déploiement, la commune peut bénéficier d'un soutien financier du Syndicat mixte du Val de Loir, auquel elle adhère, à hauteur de 5000€ par point d'apport volontaire. Cette somme correspond au coût d'achat de l'équipement aérien. » Dans ce cadre, de nouveaux conteneurs du même modèle devraient être implantés cette année au Clos Joli.

A savoir

Actuellement, 14 communes sarthoises, seulement, sont titulaires du label "3 fleurs". Jusqu'à présent, pour des questions de règlement, le label est uniquement attribué à la commune déléquée de Château-du-Loir, car les communes déléguées de Vouvray-sur-Loir et Montabon se sont engagées plus tardivement dans ce concours. A moyen terme, les élus de la commune nouvelle souhaitent que l'ensemble du territoire montvalois soit labellisé "3 fleurs".

À MONTABON, une esplanade du souvenir pour sécuriser les cérémonies

Le 11 novembre 2021, les habitants de Montabon ont inauguré l'esplanade du Souvenir, en présence de plusieurs élus. Les membres du Souvenir Français, des associations d'anciens combattants, de la Croix Rouge, ainsi que les représentants du corps des sapeurs pompiers étaient également présents. La plaque de l'esplanade a été dévoilée par Claude Charbonneau, ancien maire de Montabon et actuel conseiller municipal, à l'initiative de cet aménagement.

« Précédemment, les cérémonies du souvenir étaient organisées sur un site mal adapté qui contraignait les participants à occuper une partie de la route. C'est pourquoi la municipalité a pris la décision d'aménager et de végétaliser cette esplanade. Ainsi, les participants peuvent désormais commémorer les événements historiques en toute sécurité, sans craindre le passage des voitures », explique Philippe Tournadre, Maire délégué de Montabon et Adjoint au Maire de Montval-sur-Loir.





CINÉMA LES RÉCOLLETS Le rêve sur grand écran

Depuis 1996, Les Récollets accueillent le cinéma municipal, au sein d'une salle de 123 places, authentique et adaptée au 7ème art. Cet équipement culturel est programmé par l'association Ciné-Off, en accord avec la commune.

« En 2021, malgré la fermeture de la salle durant près de 5 mois pour cause de crise sanitaire, 128 films différents ont été projetés au public, au cours de 277 séances. Nous avons, ainsi, comptabilisé 7 594 entrées, affirme Solenne Berger, chargée d'animation et projectionniste de Ciné-Off. Notre salle est fréquentée par un public d'abonnés fidèles qui apprécient l'exigence et l'éclectisme d'une programmation alliant le cinéma d'auteur et les films fédérant tous les publics. »

« Nous proposons entre 8 et 10 projections par semaine, ainsi que des animations et des séances scolaires

tout au long de l'année. Dans cet esprit, à l'automne, le festival Graines d'images juniors, qui s'adresse aux enfants, rencontre toujours un beau succès, poursuit Solenne Berger. Ayant vocation à être un acteur culturel de proximité, nous travaillons régulièrement avec les associations locales, lorsque la thématique d'un film peut les concerner. Nous coopérons aussi avec la bibliothèque-ludothèque et la Castélorienne. »

« Nous n'avons pas retrouvé la fréquentation que nous connaissions avant le confinement, et connaissons une baisse des entrées de l'ordre de 30%. Mais nous voulons rester



optimistes », affirme la projectionniste qui va prochainement prendre la direction de Ciné-Off.

Aujourd'hui, Ciné-Off souhaite, au côté de la mairie, participer à une réflexion sur la réfection de la salle qui subit l'usure du temps. « À moyen terme, notre rêve serait de pouvoir avoir notre propre espace d'animation et, surtout, d'ouvrir une seconde salle de projection », confie Solenne Berger. Un projet qui pourrait être partagé par les élus.

TREMPLIN MUSICAL

Candidatures ouvertes jusqu'au 30 avril

Le deuxième tremplin musical de la commune aura lieu le 18 juin 2022 de 16h à 20h, dans le cadre de la fête de la musique. A cette occasion, cinq groupes ou artistes, amateurs ou dans une démarche de professionnalisation, seront invités à se produire sur le podium installé place de l'Hôtel de Ville. À nouveau, un prix du public et un prix du jury seront décernés à l'issue de cet événement. Les lauréats gagneront possibilité d'enregistrer un disque, voire de réaliser un clip vidéo et d'être programmés dans la prochaine saison culturelle.

Les cinq concurrents seront sélectionnés au mois de mai par une commission d'écoute composée d'élus de la commission des affaires culturelles, d'acteurs locaux de la musique (représentants de l'école de musique et de la radio Contact FM), de lycéens, des référents culturels des établissements scolaires de la commune et d'un membre de l'association mancelle de programmation musicale Superforma. « Pour cette nouvelle édition, nous avons choisi



d'élargir la composition de ce comité de sélection et, en particulier, d'y associer les jeunes qui vont apporter l'oreille et le regard de leur génération », explique Claire Coulonnier, Adjointe au Maire en charge des affaires socio-culturelles.

Les candidats peuvent télécharger le dossier sur la page Les évènements du site officiel de la commune de Château-du-Loir (ville-chateauduloir.fr) ou s'adresser à la Castélorienne. Ils ont jusqu'au 30 avril pour le déposer.

La Castélorienne, 92 avenue Jean Jaurès, 72500 Montval-sur-Loir lacastelorienne@montvalsurloir.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE La Gâpette en vedette

Après deux années de disette, la fête de la musique est de nouveau programmée cette année, à Montvalsur-Loir.

Celle-ci aura lui le samedi 18 juin sur la place de l'Hôtel de Ville. L'après-midi sera dédiée au tremplin musical, tandis le groupe La Gâpette se produira tout au long de la soirée, à partir de 21h. Spécialistes de ce qu'ils ont baptisé le "Musette n'roll", les musiciens de La Gâpette, sont aujourd'hui connus dans toute la France et à l'étranger.

Ils proposent des compositions joyeuses, rythmées, généreuses mais aussi engagées et émouvantes, où se marient de multiples influences musicales en rock, folk et jazz. Revendiquant sa proximité avec le public, la belle équipe ne manque jamais de venir à sa rencontre en toute simplicité.

L'OSB (Orchestre Symphonique de Bercé) se produira également dans le cadre de cette fête, le dimanche 19 juin, dans l'église Saint Guingalois.



SAISON CULTURELLE

Trois spectacles à ne pas manquer!

La saison culturelle 2021 - 2022 s'achève à la Castélorienne. Trois spectacles de grande qualité sont encore au programme du mois de mai :

Les Misérables les 13 et 14 mai

L'adaptation de la célèbre œuvre de Victor Hugo, sous forme de théâtre musical, mise en scène par William





Mademoiselle Julie, le 19 mai Une nouvelle interprétation, par la troupe sarthoise NBA Spectacles, de la grande pièce du dramaturge August Strinberg

Au plus adultes que nous, le 31 mai

Une puissante pièce de théâtre autour du regard que porte une adolescente sur un monde dont elle refuse le déclin.

Retenez également sur votre agenda la date du jeudi 5 mai. La Castélorienne accueille, dans le cadre du dispositif "Culturissimo" des espaces culturels E. Leclerc, l'artiste Mathias Malzieu pour une lecture musicale de son ouvrage "Le guerrier de porcelaine". Ce spectacle est gratuit et la réservation est fortement conseillée.

BIBLIO FESTIVITÉS

"FACILE À LIRE"

Un accès à la lecture pour tous les publics

La commune de Montval-sur-Loir s'est engagée dans le dispositif "Facile à lire", dont l'objectif est de proposer, en bibliothèque ou tout autre lieu de médiation, une offre de lecture adaptée aux publics éloignés de la lecture. Cette démarche, soutenue par Sarthe Lecture et aui s'inscrit dans une volonté de lutter contre l'illettrisme, va concrètement se traduire par l'aménagement, au cœur de la bibliothèque-ludothèque, d'un espace "Facile à lire" et d'un espace "Facile à jouer". Le premier proposera, à la lecture, un fonds d'une cinquantaine d'ouvrages qui sera régulièrement renouvelé. Des temps d'animation et de médiation sont également prévus autour de cet espace afin de permettre au public visé de se l'approprier. Dès à présent, les élus de la commission vie culturelle-tourisme ont choisi d'associer à ce projet l'épicerie sociale et solidaire.



DE NOUVELLES ANIMATIONS AUTOUR DES LIVRES ET DES JEUX

Mois après mois, les animations se multiplient au sein de la bibliothèqueludothèque. Ainsi, après avoir reçu l'autrice et illustratrice d'albums pour enfants Emilie Vast autour d'un programme proposant une exposition, des ateliers ludiques et une rencontre avec l'artiste, l'équipe du site est en train d'organiser la fête du jeu, prévue du 21 mai au 18 juin, en partenariat avec le centre social Loir & Bercé. Déclinant la thématique "L' énigme dans tous ses états", le programme prévoit déjà une chasse au trésor autour du patrimoine rural samedi 28 mai, une "murder-party" inversée, une soirée-jeux vendredi 3 juin, un escape game intitulé "Lire est une aventure" mercredi 8 juin. Pour l'occasion, le cabinet de Sherlock Holmes, le célèbre détective, sera reconstitué à la ludothèque.

Rappelons que la bibliothèque-ludothèque reste ouverte tout l'été.





UN GRAND WEEK-END FESTIF POUR BIEN LANCER L'ÉTÉ!

Les élus de la commission vie culturelle-tourisme ont imaginé une nouvelle formule de festivités estivales en regroupant sur un weekend, le premier du mois de juillet, les rendez-vous traditionnellement mis en place par la commune sur la saison. L'objectif est de proposer un grand événement attirant tous les publics et qui fera date. Le programme des animations est le suivant:

Vendredi 1er juillet, à la tombée de la nuit : repas champêtre et cinéma en plein air (projection du film "Antoinette dans les Cévennes") à la base de loisirs de Montabon.

Samedi 2 juillet, en soirée : spectacle d'humour et de magie "L'échelle de Laville" par la Cie Les Décatalogués, place de l'Hôtel de Ville de Château -du-Loir.

Dimanche 3 juillet, après-midi: spectacle de cirque par la Cie "Entre nous", Parc Henri Goude

UN NOM POUR LE NOUVEL ÉVÉNEMENT

Les élus souhaitent donner un nom à ce nouvel événement estival. Ils vous proposent de choisir entre les dénominations suivantes: Etoiles et toiles, En scène ce week-end, Week-end de fête à Montval, Les 3 temps du week-end, Un week-end en 3 temps, Les 3 temps de l'été.

Faites connaître votre choix, ou une nouvelle proposition, à l'adresse :

communication@montvalsurloir.fr





Baptiste Coursières,

Président de l'Association des Commerçants et Artisans du Bassin Montvalois (ACABM), Gérant de l'hôtel restaurant de la Gare

VOUS VOULEZ ADHÉRER À L'ACABM?

Ecrivez au <u>acabm72500@gmail.com</u> ou contacter le secrétaire de l'association, Aurélien, au **06.86.53.99.31**

En juin 2021, à l'initiative de la municipalité, Sabrina Rappart, Adjointe au Maire en charge du commerce et des manifestations, avait réuni une dizaine de commerçants et artisans de Montval-sur-Loir pour relancer l'association commerciale et artisanale de la commune. Baptiste Coursières, gérant de l'hôtel restaurant de la Gare, a décidé de relever le défi en devenant président de cette Association des Commerçants et Artisans du Bassin Montvalois (ACABM). Il dresse un premier bilan de son action.

Comment a évolué l'ACABM depuis que vous avez reconstitué une équipe qui a souhaité relancer l'association?

Même si la gestion d'une telle association est parfois complexe et prend du temps, l'ACABM connaît une belle dynamique.

Depuis la mise en place du nouveau bureau, nous sommes ainsi passés de 10 à 50 membres et ce nombre continue à augmenter. Nous travaillons dans une ambiance très chaleureuse et solidaire qui nous a permis d'initier deux premiers événements.

Quels étaient ces événements?

Nous avons, tout d'abord, organisé une soirée dès le 28 septembre 2021. Celle-ci a rassemblé une centaine de commerçants et artisans qui ont pu mettre à profit ce moment exceptionnel pour discuter et mieux se connaître. Notre premier objectif est, en effet, d'encourager les échanges entre les professionnels du territoire pour que nous avancions tous ensemble dans une même dynamique, de manière solidaire et conviviale.

Puis, pour la première fois, nous avons participé au marché de Noël où nous proposions des produits festifs. À cette occasion, nous avons organisé une tombola gratuite, dont le premier lot était un ordinateur portable. Plus de 700 tickets ont été distribués. C'est une expérience très réussie que nous souhaitons renouveler.

Quels sont désormais vos projets?

Dimanche 24 avril, nous allons remettre en place le banquet des commerçants, qui existait jusque dans les années 2000. Là encore, notre but est de donner aux commerçants et artisans l'opportunité de se rencontrer pour travailler ensemble, créer un réseau local de solidarités, faire en sorte que personne ne reste isolé.

Quels sont, dès à présent, les atouts de votre association ?

En premier lieu, il règne une très bonne entente entre les membres, notamment au sein du bureau. De plus, notre association est déjà représentative de l'ensemble des corps de métier présents sur la commune et accueille des professionnels detous les quartiers, du centre-ville comme de la zone de Mont-sur-Loir. Cette bonne répartition renforce notre légitimité.

Quels sont vos prochains objectifs?

Nous allons travailler à élargir encore notre nombre d'adhérents et le banquet doit nous y aider. Nous recherchons notamment des membres qui pourraient prendre en charge la communication interne de l'association car c'est une mission qui nécessite un investissement plus important.

Plus globalement, nos principaux objectifs sont, à la fois, d'accompagner l'installation de nouveaux commerçants et artisans, ainsi que la transmission des entreprises. Nous envisageons aussi de réfléchir à des formations communes.

Tout ce travail doit continuer de s'effectuer un lien étroit avec la municipalité avec laquelle nous entretenons de bons rapports. Le fait qu'il existe désormais une commission municipale dédiée au commerce permet de conforter cette coopération.



L'association des commerçants et artisans a participé au Marché de Noël